

AFFAIRE N° 33. - Ratification du marché passé après adjudication avec Monsieur GOJONDE pour l'exécution des travaux de modernisation des Chemins :

- de MONTBAILLARD,
- de BULEVARD DORET
- de la S.A.R.L.E.G.

Voire

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Messieurs, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous rappelle que par délibération, en date du 30 Novembre 1967, approuvée le 5 Janvier 1968, le Conseil Municipal n'avait donné l'autorisation de lancer une adjudication pour l'exécution des travaux de modernisation des chemins :

de MONTBAILLARD, entre la rive droite de la Ravine "LA VERDURE" et le Réservoir R.3 sur 1 600 mètres,

- du Boulevard DORET sur 350 mètres,

- de la S.A.R.L.E.G. sur 700 mètres.

Je vous demande, en conséquence, de bien vouloir ratifier le marché passé avec Monsieur GOJONDE, déclaré adjudicataire le 23 Janvier 1968, pour un montant total de 11 769 200 Frs CFA.

Cette dépense est inscrite au Chapitre 901, Article 2313-08 (crédits reportés).

LE MAIRE. - Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
A. Denis le 8 Avril 1968
P. le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé: P. Kessler

Bien copie conforme
A. Denis le 8 Avril 1968
P. le Préfet
Le Directeur des affaires économiques
Signé: C. Vergereau